



UN PROJET PORTÉ PAR VALOREM, ENERCOOP ET LA SEM 24 PERIGORD ENERGIES

VALOREM, porteur du projet depuis son initiation, sera l'actionnaire majoritaire de la société de projet LA TOUR BLANCHE ENERGIES. Dans une logique d'intégration des acteurs locaux dans ce projet, VALOREM a ouvert le capital de la société de projets à deux partenaires :



Il s'agit d'une Société d'Economie Mixte qui a pour actionnaire principal le Syndicat d'Electricité de la Dordogne, acteur local du développement des énergies renouvelables sur le département. Depuis 4 ans, nous étions en discussion pour que la SEM devienne co-actionnaire du projet. Le 15 octobre dernier, le conseil d'administration a validé un investissement de 500 000€ dans ce projet, ce qui lui permettra de devenir co-actionnaire à hauteur de 40% du parc de La Tour-Blanche.

Fournisseur d'électricité verte, aux valeurs militantes fortes, ENERCOOP sera à la fois client, autrement dit celui qui achètera l'électricité du parc, mais également le producteur, puisqu'il est devenu en novembre co-actionnaire du projet à hauteur de 1%.



Triodos Bank

A noter aussi la contribution majeure de TRIODOS, une banque néerlandaise qui se concentre sur les activités bancaires durables et éthiques, et qui avait notamment permis le financement du premier parc éolien citoyen de France à Béganne, en Bretagne, en 2014. TRIODOS a investi environ 3 000 000€ de prêt bancaire pour la construction de ce projet.

PLACE AU CHANTIER !

A compter du mois de janvier 2021, les premiers travaux seront réalisés. Ils dureront 7 à 8 mois environ. La mise en service du parc est attendue pour cet été. Les panneaux photovoltaïques sont de marque LONGi solar, leader mondial de la production de panneaux solaires. Les structures fixes qui supporteront les panneaux sont de marque ZIMMERMANN, fabricant alsacien.



Chantier interdit au public



Lettre d'information N°5

Janvier 2021
Commune de la Tour Blanche

Directeur de la publication
Communication VALOREM

Impression
VALOREM

Votre contact dédié

Florian FILLON
Responsable du projet
07 75 11 43 00
florian.fillon@valorem-energie.com

Agence VALOREM

213 Cours Victor Hugo
33 323 Bègles Cedex
05 46 49 42 65
www.valorem-energie.com



Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le groupe VALOREM mobilise ses collaborateurs pour assurer en 2021 le déploiement de nouveaux projets et un accompagnement toujours au plus proche des territoires ! Restons unis et solidaires en cette période difficile. Toute l'équipe de VALOREM, qui oeuvre sur le projet photovoltaïque de la Tour Blanche tient à vous adresser ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

LE PREMIER PARC NON-SUBVENTIONNÉ DE FRANCE !

Avant 2011, les projets photovoltaïques au sol faisaient l'objet d'une obligation d'achat, comme toutes les installations photovoltaïques. EDF était donc contraint d'acheter l'électricité de tout producteur solaire à un prix imposé par l'Etat, ce qui a permis l'essor de la filière solaire en France.

En 2011, un système de mise en concurrence entre les installations photovoltaïques au sol a été mis en place et est toujours d'actualité. Ainsi, les différents projets photovoltaïques développés sur le territoire

par plusieurs opérateurs dont VALOREM sont régulièrement présentés dans des sessions d'appels d'offres pilotées par la Commission de Régulation de l'Energie. Seuls les projets proposant un tarif de vente de l'électricité compétitif sont retenus*. Les lauréats revendent leur électricité sur le marché et un complément de rémunération est garanti par l'Etat pendant 20 ans.

*Le prix de vente proposé représente environ 60% de la notation. Le bilan carbone de l'installation, la nature du terrain d'installation, l'intégration de financement participatif sont également considérés.



Photomontage du projet depuis l'ouest du site d'implantation à Hautefaye

Le projet photovoltaïque de La Tour-Blanche sera le 1er parc photovoltaïque de France qui revendra son électricité sans aucun complément de rémunération ni obligation d'achat.

L'électricité produite sera revendue à un fournisseur d'électricité verte, en l'occurrence ENERCOOP, pour une durée de 30 ans. Ce contrat long terme de gré-à-gré entre un producteur et un fournisseur d'électricité, appelé PPA (Power Purchase Agreement), marque un véritable tournant dans la filière photovoltaïque en France.

Le parc photovoltaïque de Tour-Blanche sera la démonstration qu'un parc photovoltaïque respectueux de l'environnement, de taille modeste (8,8 hectares clôturés) peut produire une électricité verte à seulement 0,06€/kWh, quand bien même il y a dix ans elle était revendue à environ 0,30€/kWh et quand bien même l'électricité du futur réacteur nucléaire de Flamanville sera revendue à environ 0,13€/kWh.

Le Groupe VALOREM se réjouit d'être le précurseur de cette nouvelle ère où l'énergie solaire est devenue suffisamment mature pour pouvoir être déployée en France sans aucun subventionnement direct ou indirect.

